



**HANDI  
SPORT**

LIGUE  
FRANCOPHONE

LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE

69 Avenue du Centenaire

6061 Montignies-sur-Sambre

Tel : 071 10 67 50

Email : [info@handisport.be](mailto:info@handisport.be)



# RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DE BELGIQUE 2023

## TENNIS EN CHAISE

VERSION OCTOBRE 2022

En collaboration avec



## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

---

ITF	International Tennis Federation
FRBT	Fédération Royale Belge de Tennis
AFT	Association Francophone de Tennis
LHF	Ligue Handisport Francophone
TV	Tennis Vlaanderen

# RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

---

## Ligue Handisport Francophone

Avenue du Centenaire, 69 - 6061 Charleroi

Tel: +32 (0)71.10.67.50

Email: [info@handisport.be](mailto:info@handisport.be)

[www.handisport.be](http://www.handisport.be)



## Association Francophone de Tennis

Chaussée de Marche, 935C – 5100 Wierde

Tel: +32 (0) 81.55.41.70

Email: [info@aftnet.be](mailto:info@aftnet.be)

[www.aftnet.be](http://www.aftnet.be)



## Tennis Vlaanderen

Louizappoortgalerij, 203 bus 3 – 1050 Bruxelles

Tel: +32 (0)2.548.03.00

Email: [info@tennisvlaanderen.be](mailto:info@tennisvlaanderen.be)

[www.tennisvlaanderen.be](http://www.tennisvlaanderen.be)



## TABLES DES MATIÈRES

---

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS .....	2
RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS .....	3
TABLES DES MATIÈRES.....	4
1. LE RÈGLEMENT.....	6
A. Règlements de référence .....	6
B. Modalités d'inscription .....	6
C. Frais d'inscription.....	6
D. Absence non justifiée .....	6
E. Tenue.....	6
F. Classifications .....	6
G. Tableaux .....	7
H. Horaire.....	7
I. Plaintes .....	7
J. Divers.....	7

## INTRODUCTION

Tennis Vlaanderen (TV), la Ligue Handisport Francophone (LHF) et l'Association Francophone de Tennis (AFT) souhaitent préalablement attirer l'attention sur le fait que les sportifs tant « loisirs » que « compétitifs » voire « élites » doivent respecter les règles-décrets relatifs à la prévention et au contrôle du dopage dans le sport.

L'importance d'un comportement éthique positif et respectueux dans le sport complète la situation sportive et compétitive souhaitée par les 3 associations partenaires (TV-LHF-AFT).

La classification, en vue d'une meilleure équité, favorise notamment le fairplay. Toutes les informations relatives à la classification, **devenue obligatoire**, sont disponibles sur le site web de G Sport Vlaanderen (<https://www.gsportvlaanderen.be/>) et de la Ligue Handisport Francophone ([www.handisport.be](http://www.handisport.be) / Email : [classification@handisport.be](mailto:classification@handisport.be)).

➔ **Pour participer au championnat de Belgique de tennis en chaise, la classification est obligatoire.**

**En cas de non-classification, une attestation médicale officielle doit justifier la cohérence d'une activité physique et sportive en chaise.**

Si vous avez des questions concernant votre participation au CB ; un schéma organisationnel ou autre, en tant qu'organisateur, joueur de tennis en chaise, entraîneur ou arbitre, vous pouvez à tout moment contacter :

- Tennis Vlaanderen : 02/548.03.00 - [info@tennisvlaanderen.be](mailto:info@tennisvlaanderen.be)
- Association Francophone de Tennis : 081/ 55.41.70 - [info@aftnet.be](mailto:info@aftnet.be)
- Ligue Handisport Francophone : 071/10.67.50 - [info@handisport.be](mailto:info@handisport.be)

# 1. LE RÈGLEMENT

## A. Règlements de référence

Le championnat de Belgique sont joués selon les règlements de l'ITF (Fédération Internationale de Tennis) et de la FRBT (Fédération Royale Belge de Tennis).

## B. Modalités d'inscription

Les inscriptions au championnat de Belgique (CB) se réalisent via les sites internet de Tennis Vlaanderen ([www.tennisvlaanderen.be](http://www.tennisvlaanderen.be)) et de l'Association Francophone de Tennis ([www.aftnet.be](http://www.aftnet.be)). Les inscriptions sont ouvertes 1 mois avant la date du début du CB et se clôturent le mardi avant la compétition (à 22 heures).

## C. Frais d'inscription

Les frais d'inscription au championnat de Belgique (CB) sont intégralement perçus par et pour le club organisateur :

- Série « simple » : participation allant de la gratuité à 10€ maximum
- Série « double » : participation allant de la gratuité à 5€ maximum par joueur

## D. Absence non justifiée

Une fois les inscriptions clôturées, elles ne peuvent plus être annulées. En cas d'absence non justifiée, une amende de 10 euros peut être envoyée au joueur en défaut. Celle-ci sera versée sur le compte de la fédération valide partenaire (AFT ou TV). Les frais d'inscription restent, en sus, dus.

Le joueur qui ne paie pas l'amende (et les frais d'inscription) sera refusé de toutes les compétitions officielles jusqu'au terme de la saison.

## E. Tenue

Des vêtements conformes à la pratique du tennis sont obligatoires.

## F. Classifications

- La classification (ou la remise d'une attestation médicale) est obligatoire pour la participation au championnat de Belgique (à partir de 2023).

- Des classifications sont régulièrement organisées lors des critères nationaux. Nous vous invitons à vous manifester auprès de vos ligues respectives (GSV et/ou LHF).

## G. Tableaux

- Les tableaux organisés sont :
  - o 1 tableau double mixte (open) – les paires = HH / DD / HD.
  - o 2 tableaux hommes (A1-B2 et B2-C2) : l'inscription n'est permise que dans une seule catégorie simple.
  - o 1 tableau femmes (open).
- Les formats des matchs sont organisés comme suit :
  - o En simple : match au meilleur des trois manches (2 sets gagnants) avec tie-break à 6-6.
  - o En double : match au meilleur des trois manches (2 sets gagnants) avec tie-break à 6-6 dans les deux premières manches, la troisième manche étant un match tie-break en 10 points.

## H. Horaire

Les premiers matchs commencent au plus tôt à 9 heures.

Le responsable des compétitions (et/ou le juge arbitre) garantit une pause de minimum 30 minutes entre les matchs d'un même joueur.

## I. Plaintes

Toute personne impliquée dans l'organisation du CB peut déposer une plainte (comportementales – administratives – organisationnelles) à Tennis Vlaanderen, à l'Association Francophone de Tennis et/ou à la Ligue Handisport Francophone.

## J. Divers

Les responsables de la compétition (et/ou le juge arbitre) se réservent le droit de prendre des décisions « exceptionnelles » dans l'exercice de leurs fonctions en vue de garantir le bon déroulement du CB et de protéger l'intérêt général des joueurs.